

# QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE CYBERHARCÈLEMENT ?



## ÉLÈVES

### Je suis la cible des attaques

- Je ne réponds pas aux commentaires
- Je me déconnecte de tous mes comptes
- Je conserve toutes les preuves
- Je signale
- Je ne reste pas seul

### Je suis témoin des attaques

- Je supprime la photo ou le SMS
- Je ne fais pas de commentaires
- Je signale
- Je soutiens la victime

## EN PARLER avec des personnes de confiance

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Plateforme nationale pour le harcèlement et le cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3018



## FAMILLE/PARENTS DE LA VICTIME

• Rassurer son enfant, être à son écoute, l'éloigner d'Internet

• Effectuer un signalement sur le réseau social, demander le retrait des contenus au 3018

• Porter plainte si cela s'avère nécessaire

• Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels

## Vis-à-vis de l'élève victime

• Appliquer le protocole de prise en charge des victimes de harcèlement

• Recevoir la victime, ne pas la laisser seule. La soutenir, la rassurer, la mettre en confiance

• Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels

• Informer, recevoir et accompagner la famille dans ses démarches

## PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

### Vis-à-vis de l'auteur

• Recevoir l'auteur s'il est identifié

• Effectuer une remontée d'incident

• Prévenir ses parents

• Engager une procédure disciplinaire

• Signaler le délit au procureur de la République

**PRÉVENIR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**  
Ne pas agir seul

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

